



Agriculture & agroalimentaire Europe centrale & balte

(Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie)

Une publication du SER de Varsovie, avec la participation des SE de la zone
N° 1 - Septembre 2025

Faits saillants :

ACTUALITES AGRICOLES :

Estonie :

- L'autosuffisance en matière de production porcine devrait tomber à 39 % en 2026.

Lettonie :

- Rejet catégorique des propositions de la CE pour la PAC et la PCP 2028-2034 ;
- Entrée dans l'alliance européenne « For Forest Group+ » ;
- La forte baisse de la production agricole continue de s'aggraver.

Lituanie :

- Le financement de la PAC 2028-2034 suscite de vives inquiétudes.

République tchèque :

- Colza : principale culture touchée par les restrictions de produits phytosanitaires ;
- Réactions aux nouvelles propositions de la PAC.

Slovaquie :

- Résultat économique agricole en hausse de 15,8 % ;
- +20 % de rendement pour les céréales slovaques en 2025.

Pologne :

- Reprise des exportations de volaille vers la Chine grâce à un accord de régionalisation ;
- La réforme des Centres de Production Agricole provoque des manifestations ;
- 2 dénominations géographiques protégées dans le cadre de l'accord UE-Mercosur ;
- Forte baisse des importations d'engrais russes ;
- Des tonnes de nourriture ukrainienne interdites d'entrée.

ACTUALITES SANITAIRES :

Estonie :

- Peste porcine africaine : encore un foyer détecté.

Slovaquie :

- Bilan de l'épidémie de fièvre aphteuse à l'occasion du Salon AGROKOMPLEX 2025.

Pologne :

- Grippe aviaire (IAHP) : un nouvel épisode de la maladie – 2 foyers détectés ;
- Newcastle : 47 foyers dans les élevages de volaille en 2025 ;
- Peste porcine africaine (PPA) : 17 foyers confirmés en élevage ;
- Fièvre catarrhale ovine : situation stable, 5 foyers depuis le début de l'année ;
- Rage : 15 cas recensés depuis le début de 2025.

Estonie

- **L'autosuffisance en matière de production porcine devrait tomber à 39 % en 2026**

Selon les estimations de la Chambre estonienne de l'agriculture et du commerce, du fait de l'épidémie de peste porcine africaine (PPA), l'autosuffisance de l'Estonie en matière de production porcine devrait chuter de 72 % à seulement 39 %. Le déficit sera comblé par un doublement des importations.

Lors de la première épidémie de PPA il y a dix ans, l'autosuffisance en matière de production porcine était passée de 100 % à 73 % et s'était stabilisée depuis à ce niveau.

Mais les mesures de biosécurité mises en œuvre ont entraîné la fermeture de 95% des élevages qui existaient alors. Le secteur s'est donc énormément concentré.

Lettonie

- **Rejet catégorique des propositions de la Commission européenne pour la PAC et la PCP 2028–2034**

Le ministre letton de l'Agriculture, Armands Krauze, a exprimé son opposition catégorique aux propositions de la Commission européenne concernant la politique agricole commune (PAC) et la politique commune de la pêche (PCP) pour la période 2028–2034, présentées le 17 septembre. Ces propositions prévoient une réduction de 23 % des fonds alloués à l'agriculture et de 62 % à la pêche, ce que le ministre qualifie de catastrophe pour l'avenir des secteurs agricoles et halieutiques de la Lettonie.

Selon lui, le projet de réforme affaiblit la résilience des secteurs agricoles et de la pêche, ne garantit plus de financement stable pour des mesures essentielles, et rend les priorités agricoles dépendantes des choix budgétaires nationaux, au détriment d'une politique commune forte et cohérente.

Le ministre projette de rencontrer les députés européens lettons pour construire une stratégie commune de défense des intérêts agricoles et halieutiques du pays et obtenir soit une augmentation des financements de la PAC et de la PCP, soit leur maintien au niveau actuel.

- **La Lettonie rejoint l'alliance européenne « For Forest Group+ » pour une gestion durable des forêts**

La Lettonie a officiellement rejoint l'alliance stratégique informelle « For Forest Group + », créée entre États membres de l'Union européenne riches en forêts, qui vise à promouvoir une sylviculture durable, coordonner les positions communes sur les politiques forestières de l'UE et améliorer la gestion forestière au niveau national.

« L'adhésion de la Lettonie à ce groupe démontre que, malgré certaines critiques publiques, la politique forestière lettone est alignée sur les objectifs européens et que notre pays est pleinement engagé en faveur d'une gestion durable des forêts. » confirme le ministre de l'Agriculture.

Les objectifs principaux de l'alliance sont les suivants :

- Préserver les compétences nationales en matière de politique forestière,
- Rejeter une approche unique imposée à tous les États membres,
- Équilibrer les objectifs climatiques avec les intérêts économiques,
- Renforcer la qualité du suivi forestier et des données collectées.

Jusqu'à présent, les membres de l'alliance comprenaient l'Autriche, la Finlande, la Slovaquie, la Suède et la France.

➤ La forte baisse de la production agricole continue de s'aggraver

Les rendements des cultures au 25 août montrent que, par rapport aux prévisions de juillet, la production végétale totale est inférieure de 9,1 % (prévisions réalisées par les spécialistes du département de production végétale du Centre de conseil et de formation rurale).

La plupart des cultures céréalières, y compris le blé d'hiver et d'été, le seigle, le sarrasin, l'orge et l'avoine, ont connu une production inférieure de 2,9 % à 11,7 % par rapport aux prévisions de juillet. De plus, les indicateurs de qualité des grains ont considérablement diminué, ce qui fait qu'une forte proportion de grains récoltés ne sont pas de qualité alimentaire et sont placés dans la classe des aliments pour les animaux.

Forecast 25.08.2025:

	Area, thsd ha							Total production, thsd t						Yield, t/ha					
	2025, August forecast	2025, Aug/July %	2024	2023	2022	25/24	% of total area	2025, August forecast	2025, Aug/July %	2024	2023	2022	25/24	2025, August forecast	2025, Aug/July %	2024	2023	2022	25/24
Cereals total	763,9	0,0%	800,8	797,4	780,2	-5%		3 163,7	-9,1%	3152,3	2715,8	3243,6	0,4%						
Winter wheat	476,5	0,0%	438,1	441,9	448,9	9%	62%	2 287,2	-10,3%	2176	1886,9	2239,7	5%	4,8	-10,3%	4,97	4,27	4,99	-3%
Summer wheat	69,1	0,0%	104,2	100,8	90,1	-34%	9%	231,5	-2,9%	289,9	249,9	299,7	-20%	3,4	-2,9%	2,78	2,48	3,33	21%
Rye	27,7	-0,1%	35	33,7	35,1	-21%	4%	121,4	-11,7%	116,6	104,4	129	4%	4,4	-11,7%	3,33	3,1	3,65	32%
Buckwheat	16,7	-0,2%	21,1	27,6	29	-21%	2%	12,7	-9,5%	24,8	19,3	25,3	-49%	0,8	-9,5%	1,17	0,7	0,87	-35%
Winter barley	20,9	-0,1%	30,5	27	20,6	-31%	3%	95,2	-7,1%	107,6	93,7	99,5	-12%	4,6	-7,1%	3,53	3,47	4,82	29%
Summer barley	30,1	0,1%	55,3	60,3	56,7	-46%	4%	85,7	-5,8%	145,3	139,2	182,1	-41%	2,9	-5,8%	2,63	2,31	3,21	8%
Oats	102,5	0,0%	107,7	97,7	83,4	-5%	13%	285,0	-4,8%	263,1	200,3	224,5	8%	2,8	-4,8%	2,44	2,05	2,69	14%
Maize	25,4	0,0%	24,4	24,5	22,5	4%	3%	597,1	0,0%	709,4	637,2	672,6	-16%	23,5	0,0%	29,07	26	29,9	-19%
Rapeseed total	144,9	0,0%	122,5	151,3	160,4	18%		344,3	-4,6%	249,1	349,5	354,9	38%						
Winter rapeseed	133,4	0,0%	100	141,1	139,3	33%	92%	330,1	-4,8%	213,4	334,5	321,9	55%	2,5	-4,8%	2,13	2,37	2,31	16%
Summer rapeseed	11,6	0,3%	22	10,1	21	-47%	8%	14,2	0,0%	35,7	15	33	-60%	1,2	0,0%	1,62	1,48	1,57	-24%
Potatoes	7,4	0,7%	12,8	14,0	14,9	-42%		121,3	-14,29%	227,9	258,1	246,7	-51%	16,5	-14,3%	17,75	18,44	16,61	-7%
Legumes			80,6	74,3	48,7					193,7	143,6	145,8							
Field beans	36,3	0,0%	31,5	33,7	25,6	15%		118,3	0,00%	92,3	73,7	93,4	28%	3,3	0,0%	72,664	54,312	90,27	-96%
Field peas	46,6	-0,1%	43,6	37,6	22,3	7%		138,1	0,00%	95,2	65,9	51,7	45%	3,0	0,0%	54,064	43,4	57,54	-95%

Source : <https://www.zm.gov.lv/en/situation-sector>

Lituanie

➤ Le financement de la politique agricole de la Lituanie pour la période 2028-2034 suscite de vives inquiétudes : le secteur agricole est menacé de stagnation

Le montant réservé de la prochaine PAC proposé pour la Lituanie s'élève à 4,39 Mds€.

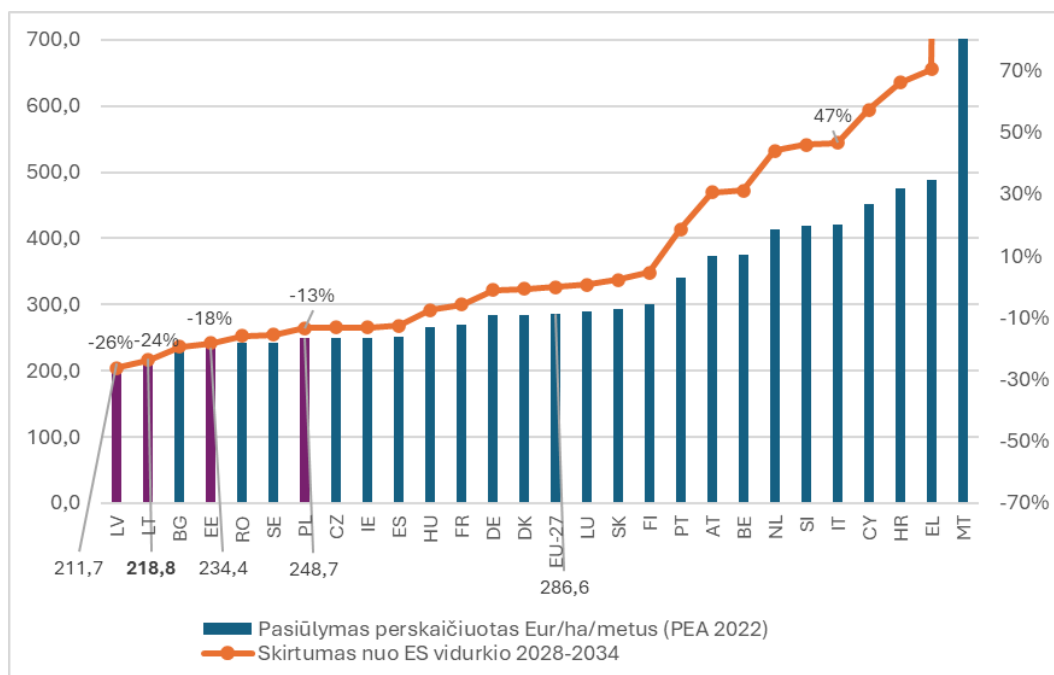
« Ce montant réservé proposé à la Lituanie est dangereusement faible et insuffisant par rapport aux besoins et aux objectifs stratégiques de l'agriculture et du développement rural de notre pays. Par rapport à la période 2021-2027, au cours de laquelle le financement de l'agriculture et du développement rural (à l'exclusion des mesures hors du champ d'application de l'aide au revenu) s'est élevé à 5,49 Mds EUR. La nouvelle offre est même inférieure de 20 % », a déclaré Ignas Hofmanas, ministre de l'Agriculture.

Un total de 300 Mds EUR sont alloués à tous les États membres, dont 6,3 Mds EUR pour la réserve agricole.

En ce qui concerne le montant annuel moyen des fonds proposés par la CE, calculé sur la base des hectares éligibles dans tous les États membres, la Lituanie se classe au 2e rang le plus faible de l'UE (voir graphique).

« Même dans le scénario le plus pessimiste, lorsque l'enveloppe des paiements directs serait gelée au niveau de 2027 – ce qui ne correspond pas du tout aux besoins et aux priorités stratégiques de l'agriculture lituanienne – environ 4,29 Mds EUR seraient nécessaires, uniquement pour le financement des paiements directs, ce qui représente la quasi-totalité des fonds réservés à la Lituanie », a souligné I. Hofmanas.

Selon lui, les propositions de la CE font courir un risque de transfert de responsabilité, de Bruxelles au niveau national.



Source : Ministère de l'Agriculture de la République de Lituanie – actualités : 19/09/2025

« Un tel scénario est inacceptable pour la Lituanie. Il est clair que des négociations difficiles, longues et ciblées nous attendent, sur la base d'une approche fondée sur les valeurs et d'une représentation claire des intérêts de l'agriculture, du développement

rural et de l'ensemble du pays. Le modèle de financement proposé montre une intention de changer fondamentalement les principes de la PAC qui étaient en vigueur jusqu'à présent, en augmentant la charge financière des agriculteurs.

Dans ce cas, la question fondamentale se pose : comment la convergence des paiements directs sera-t-elle assurée, en les rapprochant de la moyenne de l'UE, et comment les mesures d'atténuation du changement climatique seront-elles mises en œuvre ? Si le montant des fonds réservés à l'agriculture et au développement rural lituaniens reste tel que proposé par la CE, nous devrons renoncer à des activités agricoles supplémentaires et à des mesures visant à atteindre les objectifs climatiques », a déclaré le ministre.

République tchèque

➤ Moissons 2025: Le colza, principale culture touchée par la restriction de l'utilisation de produits phytosanitaires

Selon la Chambre de l'agriculture, après de nombreuses années d'autosuffisance, la Tchéquie devrait recourir dès cette année à des importations de colza. La récolte 2025 est jugée faible avec une estimation à 984 000 t, en légère hausse par rapport à 2024 (950 000 t), l'an passé ayant constitué la récolte la plus faible depuis plus de vingt ans. Selon les agriculteurs, la baisse des rendements, à 2,93 t/ha, est principalement provoquée par les restrictions d'utilisation des insecticides et des pesticides couplées à l'augmentation de la résistance des ravageurs.

La Tchéquie sera ainsi obligée d'importer du colza en provenance d'Ukraine où ces substances, interdites dans l'UE, sont toujours utilisées. Les restrictions d'utilisation des insecticides contre les ravageurs auront un impact négatif sur d'autres produits agricoles tels que le pavot, la betterave sucrière ou les pommes de terre.

Autres estimations de production :

- La récolte de céréales est estimée à 7,2 Mt (+7,5%/2024) ;
- La récolte de pavot est estimée à environ 30 000 Mt (+8,9%/2024).

➤ Réactions aux nouvelles propositions de la PAC

Lors de la visite du Commissaire européen à l'Agriculture, Christoph Hansen, en République tchèque, les agriculteurs lui ont remis par écrit leurs observations sur les nouvelles propositions de la PAC dans lesquelles ils rejettent :

- La réduction prévue du budget ;
- L'affaiblissement de la compétitivité de l'agriculture européenne et les engagements environnementaux ;
- L'abolition de la structure précédente à deux piliers.

Ils ont attiré l'attention du commissaire sur l'impact du plafonnement des subventions qui est envisagé. Compte tenu de la grande taille des exploitations en Tchéquie avec une moyenne de 130 ha, supérieure au reste de l'UE, la dégressivité des subventions aura des effets négatifs sur les exploitations ayant une superficie supérieure à 80 hectares avec une baisse des revenus pour environ 6 000 exploitations agricoles, soit près de 95 % de la production alimentaire tchèque.

Ils critiquent également :

- L'absence du plafond pour le cofinancement de l'agriculture par les États membres pouvant créer de grandes inégalités entre les États ;
- L'introduction d'une contribution annuelle des entreprises générant un chiffre d'affaires annuel de plus de 100 M€ pour l'Europe. Dans un secteur à faibles marges comme celui de l'industrie alimentaire, une telle mesure représenterait, selon les agriculteurs tchèques, une charge disproportionnée pour les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices dans la production et l'économie locale et impliquerait une charge administrative accrue tout en aggravant les conditions inégales sur le marché, car les entreprises de pays tiers sans établissement dans l'UE ne seraient pas soumises à cette nouvelle obligation.

Slovaquie

➤ Résultat économique agricole en hausse de 15,8 %

Selon des données préliminaires du « Rapport vert 2024 » du Ministère de l'agriculture, l'année dernière, l'agriculture a enregistré un résultat positif (avant impôts) de 181,4 M EUR. Le résultat économique a augmenté de 15,8 % en glissement annuel, principalement grâce au volume record de subventions versées aux entités agricoles. Les subventions représentent une part importante des revenus du secteur agroalimentaire. La valeur totale du soutien financier à l'agriculture slovaque a augmenté de 66,4 % en glissement annuel, atteignant 1,345 Md EUR. La part totale des aides dans les recettes agricoles a augmenté à 31 %, dont 14 % sous forme de paiements directs.

La production agricole totale en 2024 a augmenté de 6,9 % par rapport à l'année précédente, atteignant 4,376 Mds EUR. Les coûts ont également augmenté de 6,5 % en glissement annuel, pour s'établir à 4,195 Mds EUR.

➤ +20 % de rendement pour les céréales slovaques en 2025

La récolte totale de céréales en Slovaquie devrait atteindre 3,1 Mt en 2025, ce qui représente une augmentation de plus de 20 % en glissement annuel. Selon la deuxième estimation de la récolte réalisée par l'Office statistique au 15 août, alors que la plupart des céréales, y compris le colza, avaient déjà été récoltées, les agriculteurs devraient récolter 527 000 tonnes de céréales de plus que l'année dernière. Il s'agit principalement du résultat de rendements moyens par hectare nettement plus élevés, non seulement par rapport à l'année dernière, mais aussi par rapport à la moyenne quinquennale. On s'attend également à une croissance des cultures d'oléagineux. En revanche, une évolution moins favorable est attendue pour le maïs grain et surtout pour la betterave sucrière.

- Le blé : la récolte totale qui représente plus des deux tiers de la superficie ensemencée en céréales devrait atteindre 2,3 Mt en 2025, soit un cinquième de plus que l'année dernière. L'augmentation estimée de la production de 390 000 tonnes est principalement liée à l'expansion annuelle des surfaces ensemencées de 9 % et à un meilleur rendement par hectare. Par rapport à l'année dernière, le rendement à l'hectare sera supérieur de 0,5 tonne et atteindra 6 t/ha.
- L'orge : le rendement est prévu à environ 717 200 tonnes, ce qui représente une augmentation de 21 % en glissement annuel. Le principal facteur de croissance devrait être un rendement par hectare plus élevé, qui est passé de 4,7 tonnes

l'année dernière à 6,1 t/ha. Dans le même temps, cette valeur est supérieure d'une tonne par hectare à la moyenne quinquennale.

- Le seigle - une récolte supérieure de près d'un quart par rapport à l'année dernière est attendue, tandis que la récolte totale devrait atteindre 30 000 tonnes.
- L'avoine: la récolte est estimée à 35 000 tonnes, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente, la superficie étant inchangée. Le triticales devrait produire plus de 37 000 tonnes, soit 19 % de plus que l'année dernière.
- Le maïs: la production de la deuxième culture la plus cultivée devrait augmenter de plus de 5 % et atteindre un volume total de 1,12 million de tonnes grâce à une augmentation de près de 7 % des superficies ensemencées d'une année sur l'autre. Toutefois, les rendements attendus à l'hectare, qui s'élèvent à 7,1 t/ha, resteront inférieurs à la valeur de l'an dernier et à la moyenne quinquennale.
- Le colza: selon les estimations actuelles, l'augmentation d'une année sur l'autre de la production sera encore plus importante, de 15 %, pour atteindre le niveau de 447 800 tonnes. Cela s'explique par le rendement attendu plus élevé par hectare de 3,5 tonnes, qui compensera la diminution de près de 10% des superficies ensemencées.
- Les pommes de terre: la superficie des zones de culture a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière pour atteindre 5600 ha. D'une année sur l'autre, les rendements par hectare devraient également augmenter de près de 12 %, pour atteindre 30,8 tonnes par hectare. En conséquence, la récolte de pommes de terre de cette année devrait augmenter de près d'un tiers par rapport à l'année précédente et atteindre un volume total de 171 100 tonnes.

Pologne

➤ L'accord UE-Mercosur à l'ordre du jour de la réunion des présidents polonais et français

Le Président polonais Karol Nawrocki a informé que parmi les sujets abordés avec le Président Macron le 16 septembre figuraient, entre autres, les questions de sécurité, le traité franco-polonais signé à Nancy le mai dernier et l'accord UE-Mercosur. *« Une chose qui est très importante pour moi, mais qui l'est aussi pour les agriculteurs polonais, c'est l'accord de l'Union européenne avec les pays du Mercosur - la France et le président ont également beaucoup de doutes sur cet accord. La voix des agriculteurs français parvient au Président. C'était la partie la plus longue de la conversation, faisant référence à des questions profondément substantielles ».*

Le Président Nawrocki a souligné le déséquilibre résultant de l'utilisation par les producteurs des pays du Mercosur de produits phytosanitaires interdits dans l'UE et non-contrôlés par les autorités phytosanitaires ainsi que l'achat d'engrais russes et biélorusses alors que leur accès au marché de l'UE est fortement restreint, ce qui crée une concurrence déloyale et contribue à diminuer l'impact des sanctions liées à la guerre en Ukraine.

➤ **Reprise des exportations de volaille polonaise vers la Chine grâce à un accord de régionalisation**

Un accord bilatéral entre la Pologne et la Chine a été signé pour encadrer les exportations de viande de volaille et permettre la réouverture du marché chinois, fermé pour cause d'épidémies d'influenza aviaire. C'est également un accord important pour la Chine car cela va lui permettre d'accéder encore davantage au marché de l'UE.

Cet accord valide le principe de régionalisation qui permettra à la Pologne d'exporter de la volaille depuis les régions non touchées par des maladies aviaires, évitant ainsi les interdictions nationales totales en cas d'épidémie.

Fruit de longues négociations, cet accord devrait permettre la reprise rapide des exportations de volaille vers la Chine, un marché clé avant l'interdiction imposée en 2020. Il devrait aussi rééquilibrer la balance commerciale agroalimentaire, actuellement défavorable à la Pologne.

A noter: En 2024, la Pologne a exporté pour 145,7 millions d'euros de produits agroalimentaires vers la Chine, principalement des produits laitiers, plumes, chocolat et pâtisseries. Avant 2020, les exportations de volaille atteignaient jusqu'à 55 millions d'euros. Le potentiel d'exportation actuel est encore plus élevé, ce qui rend cet accord crucial pour les producteurs polonais.

➤ **Réforme des Centres de Production Agricole : «la terre polonaise restera en mains polonaises» provoque des manifestations**

Le ministre de l'Agriculture a annoncé une réforme majeure concernant l'avenir des Centres de Production Agricole (OPR - **Ośrodk**i **Produk**cji **Rol**nej) qui s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à renforcer la souveraineté alimentaire de la Pologne, tout en garantissant la stabilité de l'emploi dans le secteur agricole et vise à répondre aux attentes des agriculteurs polonais.

Cette réforme, qui consiste à une reprise en main des OPR par des structures publiques, est le résultat d'une large concertation menée ces derniers mois. L'un des premiers actes du ministre, à sa prise de fonctions, avait été de suspendre les appels d'offres liés aux OPR et de lancer des consultations, notamment dans des régions clés telles que Lubusz, Opole et Lublin. Le but est de préserver l'élevage, de soutenir les exploitations familiales et d'assurer un accès équitable à la terre agricole.

Les OPR étaient des unités agricoles en Pologne, principalement actives durant la période communiste. Elles géraient la production agricole à grande échelle, incluant les cultures et l'élevage, sur des terres d'Etat. Leur but était d'organiser et d'optimiser la production agricole dans le cadre de l'économie planifiée.

Aujourd'hui, les fonctions des OPR ont été reprises par des entreprises agricoles privées ou des coopératives, dont les plus grandes «TOP Farms Glubczyce» et «Goodvalley» ont des liens avec des capitaux étrangers, respectivement britannique et danois.

A noter que les deux entreprises illustrent la modernisation et la diversification de l'agriculture en Pologne, avec un accent sur l'innovation, la durabilité et l'intégration dans les chaînes de valeur européennes.

Suite à l'annonce de cette réforme, des salariés des entreprises citées ci-dessus ont exprimé leur inquiétude quant à leur avenir professionnel. Une rencontre a eu lieu le 11 septembre devant le ministère de l'agriculture.

Le ministre a tenu à les rassurer : *« Nous voulons maintenir l'élevage et le développer. Les travailleurs expérimentés des OPR seront pleinement intégrés dans les nouvelles structures gérées par les Instituts publics. Il y aura de la place pour eux, dans des exploitations similaires. »*

➤ **Seulement deux produits polonais sous dénomination géographique protégée dans le cadre de l'accord UE-Mercosur**

Dans le cadre de l'accord UE-Mercosur, seuls deux produits polonais bénéficient d'une protection spécifique en tant qu'indication géographique protégée (IGP) :

- La vodka polonaise ;
- La vodka aux herbes aromatisée à l'extrait d'herbe de bison.

Cette protection interdit la commercialisation, dans les pays du Mercosur, de contrefaçons ou de produits utilisant des dénominations similaires susceptibles d'induire le consommateur en erreur.

À ce jour, la Pologne compte 38 produits enregistrés au sein du registre européen des indications géographiques. Le Ministère de l'Agriculture informe que la liste des produits protégés dans le cadre de cet accord peut être étendue.

➤ **Forte baisse des importations d'engrais russes en Pologne**

Depuis l'entrée en vigueur de la taxation des engrais russes par l'Union européenne en juillet 2025, les importations d'engrais russes en Pologne ont chuté de 75 % par rapport à juin et de 52,4 % sur un an. Ce recul s'explique par les taxes imposées aux produits en provenance de Russie et de Biélorussie, mais aussi par une saturation du marché et une faible demande liée à la conjoncture agricole défavorable, notamment sur le marché des céréales.

En juillet, la Pologne a importé 304 500 tonnes d'engrais minéraux, dont 75 900 tonnes depuis la Russie, contre plus de 180 000 tonnes le mois précédent pour les seuls engrais azotés.

Fait notable : si les importations d'engrais complexes ont chuté fortement, celles des engrais potassiques ont légèrement augmenté.

En dehors de la Russie, les principaux fournisseurs d'engrais en juillet étaient la Lituanie, le Maroc, l'Algérie et les Pays-Bas. Les importations depuis la Biélorussie ont été quasi nulles.

Les experts estiment que les importations russes pourraient se stabiliser entre 50 000 et 80 000 tonnes par mois au cours des prochains mois, avec une possible évolution dans la structure des engrais importés.

➤ **Des tonnes de nourriture ukrainienne interdites d'entrée en Pologne**

Le 19 septembre, les services polonais de contrôle alimentaire ont interdit l'entrée de plus de 58 tonnes de concentré de tomates en provenance d'Ukraine, après avoir détecté la présence de moisissures dans les échantillons. Les décisions ont été prises avec effet immédiat par l'Inspection de la qualité commerciale des produits

agroalimentaires (IJHARS). Il s'agit du deuxième incident en 24 heures, après la saisie de 23 tonnes d'ail chinois pour étiquetage incomplet (absence d'indication du pays d'origine).

La Chine, l'Ukraine et la Turquie se trouvent en tête des interdictions. Entre janvier et août 2025, l'IJHARS a contrôlé plus de 51 000 lots de produits importés aux postes frontières.

Les produits les plus fréquemment bloqués provenaient : de Chine (12 lots), d'Ukraine (11 lots), de Turquie (10 lots). Les motifs les plus courants des interdictions sont des erreurs d'étiquetage, la non-conformité aux normes des produits bio, et la présence de parasites ou moisissures.

Estonie

➤ Peste porcine africaine : encore un foyer détecté

Un nouveau foyer de peste porcine africaine (PPA) a encore été détecté le 17 septembre dans une ferme porcine de 650 porcs dans le comté de Jõgeva (est du pays). Les mesures d'abattage de la totalité du cheptel, de quarantaine, de désinfection de l'élevage ainsi que de restrictions de déplacement sont mises en œuvre.

Au 18 septembre, la PPA a touché 11 élevages lors de l'épidémie de cette année, qui a débuté en juin. À ce jour, près de 56 000 porcs domestiques ont été déclarés infectés par la PPA et abattus soit environ un cinquième de la population porcine domestique du pays.

La PPA a également été diagnostiquée chez 168 sangliers. L'abattage de 18 000 sangliers est en cours dans tout le pays.

TALLINN, 21 août (BNS) – Le gouvernement estonien a alloué jeudi 3,8 millions d'euros de sa réserve pour aider à enrayer la propagation de la peste porcine africaine (PPA) et à renforcer le secteur de l'élevage porcin du pays à long terme.

Le ministère chargé de l'Agriculture va consacrer 1,5 M EUR de subventions pour aider les élevages concernés par la PPA. Cette aide est destinée à l'investissement dans les technologies d'alimentation, la biosécurité et la ventilation. 1,5 M EUR sont également alloués pour l'élimination des carcasses et les tests nécessaires et 450 000 EUR pour la couverture des coûts de mise en œuvre des restrictions de mouvement autour des élevages porcins.

Slovaquie

➤ Un bilan de l'épidémie de fièvre aphteuse à l'occasion du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire AGROKOMPLEX 2025

Le salon **AGROKOMPLEX 2025** de Nitra a accueilli environ 92 000 visiteurs. Plus de 500 exposants y ont participé. Le Premier ministre Robert Fico, le ministre de l'Agriculture Richard Takáč, ainsi que le président Peter Pellegrini ont visité le salon, ainsi que de nombreuses délégations étrangères au niveau ministériel.

C'était une opportunité pour le ministère de l'Agriculture et les services vétérinaires slovaques de faire **le point sur la situation sanitaire au pays suite à l'épidémie de la fièvre aphteuse**.

« Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à la lutte contre l'infection : les vétérinaires, les agriculteurs, les membres des forces de sécurité et de sauvetage, ainsi que nos partenaires étrangers. La réponse conjointe a montré que la Slovaquie dispose du potentiel professionnel et institutionnel nécessaire pour faire face aux situations de crise et qu'elle est prête à faire face à des menaces similaires à l'avenir », a déclaré le ministre de l'Agriculture. Le séminaire international a confirmé l'importance de la coopération non seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen. L'échange mutuel d'expériences entre les pays est essentiel pour la prévention et la réaction rapide en cas de nouveaux foyers de fièvre aphteuse.

Pologne

➤ Grippe aviaire (IAHP) : un nouvel épisode de la maladie – 2 foyers détectés

La Pologne perd son statut de pays indemne retrouvé le 30 juin, après publication auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Les services vétérinaires confirment les deux nouveaux foyers détectés le 19 septembre dans la région de Varmie-Mazurie dans une ferme commerciale détenant 3 238 oies d'engraissement et dans une ferme commerciale d'un total de 11 573 dindes reproductrices.

➤ Maladie de Newcastle : 47 foyers en 2025

Le dernier foyer, identifié le 3 septembre, a été détecté dans une exploitation avec 48 poules dans la région de Grande Pologne.

En 2025, un total de 47 foyers a été détecté dans des fermes commerciales, où plus de 4,6 millions de volailles étaient élevées. Au cours de l'année en cours, 38 foyers ont été désignés dans des fermes non commerciales (élevage de basse-cour), dans lesquelles un total de 1 822 volailles étaient gardées.

➤ Peste porcine africaine : 17 foyers confirmés en élevage, 2760 cas en faune sauvage en 2025

Au 5 septembre, les services vétérinaires confirment 17 foyers en élevage : le dernier était identifié dans une ferme avec 5 porcs dans la région de Lubusz. Au 10 septembre 2760 cas ont été identifiés en faune sauvage.

➤ Fièvre catarrhale ovine : 5 foyers en 2025

Le dernier cas est confirmé dans un élevage bovin le 11 septembre, dans la région de la Basse Silésie.

➤ Rage : 15 cas recensés en 2025

Depuis le début de l'année, 15 cas de rage ont été détectés dans la zone est du pays. Le dernier cas a été recensé le 9 septembre chez un renard mort dans la région de Basses Carpates.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service Economique Régional de Varsovie

Rédaction : François VIEL, Bozena BOCHENEK

Avec le concours des SE de République tchèque, de Slovaquie et des Pays baltes

Abonnez-vous : bozena.bochenek@dgtresor.gouv.fr